

08 avril 2017

Compte-rendu de la réunion du comité du 04 avril 2017

Présents : Sylvain LEBLOND, Christophe PETIT, Christine FAVARD , Pascal COLIN, Jean-Félix TAMBONE, Patricia BARTHELEMY, Gaël COULET ,Gilles DROIN, Rita POTIER
Excusée : Sophie DAUDENTHUN

Formations

Les formations se poursuivent :

Les niveaux I ont démarré les entraînements en fosse en attendant les sorties en milieu naturel qui auront lieu fin mai. Ils ont passé la théorie et sont tous reçus.

Les niveaux II vont en fosse régulièrement et ont , eux aussi, passé l'examen théorique avec succès.

Les niveaux III s'entraîneront à la fosse , les jeudis de 19 h00 à 19h30 . RDV à 18 h 45 dans le hall. Les sorties en lac commenceront en mai, elles seront programmées les samedis matins ou les dimanches après-midi.

Une sortie mer est prévue tout début novembre sur 3 jours pour valider le niveau III. Les encadrants demandent donc un minimum de plongées en autonomie .

Les niveaux IV continue à s'entraîner. Ils sont autonomes.

Entraînement en fosse : Le Président rappelle aux encadrants **qu'il est obligatoire de remplir une feuille de palanquée** à partir du moment où les plongeurs travaillent à 10 m. Un classeur avec des feuilles se trouve dans le local de la fosse.

Formation bio : 10 plongeurs passent leur niveau I bio.

Une sortie le WE du 08 mai est prévue en Zélande . Le départ se fera le vendredi soir 05 mai pour un retour le lundi 08 mai. Ils feront 5 plongées.

A cette occasion , Christine prendra 8 blocs et le matériel nécessaire à cette sortie , le jeudi 04 mai

Ils sont allés à l'aquarium de Nancy le 25 février.

Plongée enfant

Le club fait un échange avec le club de Gérardmer : Les géromois viennent en fosse les 05 et 12 mai et les déodatien vont en lac en juin.

Une journée « jeux », organisées par le CODEP88 ,aura lieu le 25 juin à Gérardmer, ouverte à tous les enfants licenciés.

Matériel

Le matériel de l'Orme sera trié, il y aura un code couleur pour le matériel réservé aux sorties en lac. Le matériel trop abîmé sera réservé pour la piscine. A la fin de la saison piscine, toutes les stabs seront stockées à l'Orme, cela leur évitera d'être dégradées par le chlore.

Sorties

- Les plongeurs en formation seront responsables de leur matériel. Ils devront impérativement venir **récupérer** leur matériel à l'Orme et le **ramener** au même endroit en fin de plongée. Cela fait partie de vos prérogatives de plongeur .
- Pascal mettra le numéro de téléphone du DP sur le site pour que les personnes (inscrites à la sortie) qui ne pourront pas s'y rendre, puisse prévenir le responsable.
- Le comité a décidé de mettre en place une **carte « prépayée »** pour les plongées à la Gravière. Cette carte de 5 plongées coûtera 25 €. Le prix sera réajusté si la Gravière augmente ses tarifs. Vous la remettrez au DP au moment où vous montrerez vos papiers, il vous la rendra poinçonnée après la plongée. Cela évitera aux encadrants de courir après la monnaie. Les plongées, non poinçonnées sur la carte, ne seront pas remboursées.

Le briefing du Président

Sylvain laisse tomber le briefing du jeudi au bord du bassin, trop compliqué à gérer puisque les membres sont répartis sur 3 sites (salle, fosse, bassin) et que beaucoup arrivent en retard. Les infos seront transmises par mail ou seront mises sur le site du club « Saintdié plongée ».

Apnée

Le comité a voté et une large majorité (à 8 contre 1) a accepté la demande des encadrants apnée : les compétiteurs seront remboursés de leur frais de « compétition » (inscription et hôtel). Un montant de 317,40 € (prélevé sur les 1 200 € de bénéfice qu'a réalisé la section apnée lors des 2 compétitions de St Dié) sera reversé à 7 apnéistes pour les 4 compétitions auxquelles ils ont participé (St Dié, Epinal, Forbach, Besançon)

Projets

- Le CODEP 88 organise une fête de la plongée à Gérardmer au mois de septembre.
- Saison 2017 /2018 : le club vous proposera de découvrir 3 nouvelles disciplines de septembre à janvier le jeudi soir sur 3 lignes d'eau (PSP/ photos/ hockey subaquatique). Le tir sur cible n'est pas autorisé par Aquanova.

■ Repas de fin de saison :

Cette année, le repas de fin de saison aura lieu **au col de la Crénée**, du côté de Marzelay **Le vendredi 30 juin à partir de 18 h 30.**

Ce repas offert par le club est **réservé aux membres du club et à leur famille proche** (conjoint et enfants) seulement . Il faudra **s'inscrire obligatoirement sur le site** du club et préciser le nombre de participants avant le 24 juin.

Vous devrez vous munir de votre vaisselle et de vos sièges.

Samedi 1^{er} juillet, journée club . Pascal C. propose une matinée **acrobranche** (ou plongée pour ceux qui le souhaitent), pique-nique au bord e Pierre-Percée puis plongée l'après-midi pour les volontaires.

Inscription obligatoire et paiement d'avance auprès de Pascal C. ou de Jean-Félix.

Le comité directeur.